



## **Conférence de presse : Conséquences de la surévaluation du franc et réponses syndicales**

Berne, le 6 février 2015

# **Le problème du franc ne doit pas être réglé sur le dos des travailleuses et travailleurs!**

**Vania Alleva, coprésidente d'Unia, vice-présidente de l'Union syndicale suisse (USS)**

Depuis la décision de la Banque nationale suisse (BNS) d'abolir le cours plancher du franc par rapport à l'euro, le syndicat Unia est assailli de demandes pressantes de travailleuses et travailleurs. Beaucoup se font du souci parce que leur entreprise envisage ou a déjà annoncé des mesures de «réduction de coûts», p. ex. des baisses de salaires ou une prolongation de la durée du travail. Concrètement, Unia a ainsi identifié plus de 40 sociétés, souvent implantées dans les régions limitrophes, qui cherchent à répercuter la crise du franc sur leur main-d'œuvre, on y trouve de petites PME comme des multinationales réputées, à l'instar de Straumann. Et comme la plupart de ces entreprises sont dépourvues de CCT, il est d'autant plus facile aux employeurs de «régler» le problème du franc sur le dos de leurs employé-e-s.

A en croire ces patrons, des mesures de démantèlement seraient inéluctables. Le ton sur lequel ils s'adressent à leurs salarié-e-s est plus ou moins dur. Or toutes leurs lettres brandissent le spectre des licenciements et des délocalisations, et soumettent le personnel à des pressions massives pour qu'il accepte des baisses de salaires, des salaires en euros ou un allongement de son temps de travail. Tant d'empressement montre que beaucoup d'employeurs profitent des circonstances pour réduire leurs coûts de personnel, et donc qu'ils mettent en œuvre des plans auxquels ils réfléchissaient depuis longtemps.

Les grandes enseignes du commerce de détail cherchent à imposer, conjointement avec le Département fédéral de l'économie (DEFR) et son ministre, une extension des heures d'ouverture des magasins, sous prétexte de combattre le tourisme d'achat. Même un enfant saurait que l'essor du tourisme d'achat aux portes de la Suisse n'est pas dû à des horaires plus généreux, mais aux écarts de prix substantiels. Des associations patronales comme Economiesuisse et le Parti libéral-radical ont ressorti de vieilles recettes de déréglementation et tentent de modifier la 3<sup>e</sup> réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) au profit des entreprises et aux frais de la collectivité.

### **Les baisses de salaires ne sont pas la bonne solution**

La réponse d'Unia aux tentatives patronales de répercuter sur les employé-e-s le problème du franc provoqué par la BNS est claire:

1. Les restructurations internes aux entreprises ne permettront pas de régler la situation actuelle sur le marché des changes. Les mesures ponctuelles adoptées au détriment du personnel ne servent à rien. En réalité, il est urgent que la BNS agisse. Nous invitons les associations patronales à faire pression avec les partenaires sociaux pour qu'elle rétablisse un cours de change qui profite à la place économique suisse, au lieu de plomber les exportations.
2. L'heure est venue pour le Conseil fédéral d'élaborer avec les partenaires sociaux une politique industrielle, afin de préserver voire renforcer la place économique suisse. Unia a déjà formulé

des propositions dans ce sens après la dernière crise financière. Mais les employeurs et le Conseil fédéral ont hélas fait la sourde oreille jusqu'ici.

3. Unia refuse par principe les réductions de salaires pour pallier la force du franc, ou alors le versement systématique de salaires en euros. Une telle solution reviendrait à répercuter unilatéralement le risque d'entreprise sur les salarié-e-s, sans résoudre le problème du franc fort. Bien au contraire, les réductions de salaires sont fatales à la demande indigène, elles favorisent la déflation et commenceraient par provoquer une sérieuse récession.
4. Unia rejette aussi le versement de salaires en euros aux frontaliers. En 2012 déjà, un tribunal de Bâle-Campagne avait déclaré de telles pratiques illégales, car discriminatoires et contraires à la libre circulation des personnes. Le paiement en euros des frontaliers met sous pression toute la main-d'œuvre occupée en Suisse, et ouvrirait grande la porte au dumping salarial.
5. Unia estime que les augmentations de la durée du travail ne sont pas non plus adéquates pour venir à bout des problèmes liés à la force du franc. La Suisse fait déjà partie des pays européens où l'on travaille le plus longtemps. L'art. 57 de la CCT de l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (MEM) prévoit certes un tel moyen dans des cas tout à fait exceptionnels. Mais les partenaires sociaux ou les commissions du personnel doivent donner leur consentement à son utilisation. Unia n'est prêt à envisager des augmentations temporaires de la durée du travail qu'en dernier recours, moyennant une transparence complète sur la structure des coûts et de la clientèle de l'entreprise et en échange de contreparties. Ce n'est que si un employeur justifie de manière crédible la nécessité de telles mesures et prouve qu'il a épuisé toutes les autres possibilités que nous serions disposés à négocier un accord d'entreprise. Et il est bien clair qu'un volet des négociations comprendrait des contreparties: protection du personnel contre le licenciement, garantie de maintien du site, réduction de taux d'intérêt consentie par les banques sur leurs prêts, et enfin renonciation des entreprises à verser des dividendes.

### **Mesures immédiates ayant des effets durables**

Nous pouvons et devons tout faire pour éviter les licenciements. Un bon moyen consiste à solliciter l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail. Cette solution a fait ses preuves lors de la dernière crise économique pour pallier sans licenciement l'effondrement des commandes. Il s'agit d'assouplir les conditions d'octroi de cette indemnité pour en faire bénéficier aussi les petites entreprises, notamment dans le tourisme et l'hôtellerie. Le temps libre serait consacré à des mesures de perfectionnement ou de reconversion.

L'hôtellerie est confrontée à une vague d'annulations des réservations, depuis la décision de la BNS; la branche est dans une situation critique. Les partenaires sociaux sont en train de renouveler la convention collective nationale de l'hôtellerie-restauration (CCNT). Un solide partenariat social est plus que jamais d'actualité pour surmonter une telle épreuve. Mais le patronat et la main-d'œuvre ne peuvent faire des miracles. Les salaires sont généralement trop bas; il serait déplacé de les réduire encore, et cela ne résoudrait rien. Les partenaires sociaux discutent actuellement des mesures envisageables. Un cours de change fixe et avantageux avec l'euro, comme le prévoit p. ex. Grächen (VS), constitue une piste intéressante. Nous examinons avec les partenaires sociaux la possibilité d'étendre ce modèle au niveau régional.

La décision de dérégulation prise par la BNS a conduit sans nécessité la Suisse au bord d'une grave crise. Il incombe à la BNS de nous sortir de cette pagaille. Les salariés ne sont pas prêts à payer pour une crise qui ne leur est pas due.

### **Compléments d'information:**

Vania Alleva, [vania.alleva@unia.ch](mailto:vania.alleva@unia.ch)